

Publication de la Note de Benchmarking N°2

Vers quelle réforme des collectivités territoriales en France ? Etude comparative de l'organisation territoriale dans 12 pays membres de l'UE

Disponible sur www.institut-thomas-more.org à partir du lundi 2 février 2009, 12h (en Français, 24 pages)

Paris, le 28 janvier 2009

La réforme de la carte administrative française a été inscrite à l'ordre du jour des réformes de l'année 2009 par le Président de la République. L'opinion a été préparée à cette réforme par la multiplication récente des déclarations sur l'indispensable réforme du millefeuille administratif et institutionnel français. Fruit d'un débat nécessaire et bienvenu, **cette multiplication est également parfois source de confusion pour les citoyens comme pour les acteurs du jeu politique** : les vues des associations d'élus, des commissions parlementaires, les déclarations d'hommes politiques révèlent des intérêts et des visions souvent contradictoires.

Après de nombreux travaux, réalisés par des commissions *ad hoc* ou par le Parlement, **on attend que le Comité nommé par le Président de la République et présidé par Edouard Balladur rende ses conclusions** sur la réforme de l'organisation territoriale à la fin du mois de février 2009.

Mais s'il y a consensus sur la nécessité d'ouvrir ce chantier titanesque, les propositions fusent quant aux directions à lui donner :

- ✗ Faut-il purement et simplement ouvrir la voie à la **disparition du département** – son « évaporation », selon le mot d'Edouard Balladur ?
- ✗ Faut-il **renforcer l'intercommunalité** qui, près de dix années après la loi Chevènement, semble avoir fait sa mue et s'être progressivement affranchie de l'héritage des syndicats techniques dépolitisés, pour devenir une organisation politique à part entière ?
- ✗ Faut-il réfléchir à **2, 3 ou 4 échelons** ?
- ✗ Faut-il favoriser la **fusion verticale ou horizontale** de ces échelons ?
- ✗ Comment **rendre lisible et efficace la distribution des compétences** ?
- ✗ Et comment **réduire « le coût croissant du fonctionnement des collectivités »**, critiqué par Nicolas Sarkozy lors de son discours de Toulon le 25 septembre 2008 ?

La Note de Benchmarking de l'Institut Thomas More, réalisée en partenariat avec l'agence Public Evaluation System, se fixe pour ambition d'apporter des **éléments d'éclairage européen** dans le débat qui s'annonce intense...

Si la France est marquée par une tradition centralisatrice sans doute plus forte que partout ailleurs, elle n'en connaît pas moins, comme ses voisins européens, des **vellités décentralisatrices**, des **revendications en faveur d'une autonomie financière accrue** des collectivités et le **développement de nouvelles techniques de gestion** de son administration.

Que peuvent donc nous apprendre les réformes engagées à la fin des années 1990 et dans les années 2000 en Allemagne, en Belgique, au Danemark, en Espagne, en Italie, au Royaume-Uni ou ailleurs ?

Si « comparaison n'est pas raison », elle est au moins illustration...

Contacts

> **Aurore THIBAUD**, chargée de mission – a.thibaud@institut-thomas-more.org

> **Jean-Thomas LESUEUR**, délégué général de l'Institut Thomas More – jth.lesueur@institut-thomas-more.org

> Tel : 01 49 49 03 30 – Fax : 01 49 49 03 33